

Présidence de M. Valentin Christe, président

Membres absents excusés : Delphine Brun ; Thérèse de Meuron ; Johann Dupuis ; Jean-Marie Fürbringer ; Claude Grin ; Latha Heiniger ; Henri Klunge ; Gaëlle Lapique ; Françoise Longchamp ; Céline Misiégo ; Jacques Pernet ; Janine Resplendino ; Graziella Schaller ; Sandrine Schlienger ; Claude-Alain Voiblet ; Marlène Voutat ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Quentin Beausire ; Xavier de Haller ; Jean-Michel Dolivo ; Jean-Pascal Gendre ; Gianna Marly ; Anita Messere ; Gilles Meystre ; Marie-Thérèse Sangra.

Membres présents	74
Membres absents excusés	17
Membres absents non excusés	8
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 40 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis
N° 2016/58**

Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines. Crédit-cadre annuel 2017.

Rapporteur : M. Jean-François Cachin (PLR)
[pour la commission des finances]

Discussion

M. Jean-Christophe Birchler (CPV) qui dépose un amendement.

*Amendement de M.
Jean-Christophe
Birchler
(Dépôt)*

« *Conclusions*
N°1) : *d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'020'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2017 ;*

N° 1a) : de reporter les investissements prévus pour la rénovation du columbarium de Montoie, le réaménagement des locaux-cimetières et la mise en conformité des installations de froid à l'Abbaye de Mont ».

*Discussion s/A° J.-C.
Birchler*

M. Romain Felli (Soc.) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Christophe Birchler (CPV) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Manuel Donzé (CPV) .

Vote s/A° Abc XYZ

Le Conseil, par quelques oui, une majorité de non, et quelques abstentions **refuse** l'amendement de M. Birchler.

Vote s/conclusions

Le Conseil, par une majorité de oui, et 6 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'800'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2017 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'accepter le prélèvement sur le Fonds du développement durable pour un montant total de CHF 300'000.-, et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

Rapport s/Préavis
N° 2016/59

Autorisations d'achats pour l'exercice 2017.

Rapporteur : M. Pierre Ethenoz (PLR)
[vice-président de la commission des finances]

Discussion

M. Jean-François Cachin (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; M. Manuel Donzé (CPV) qui dépose un amendement ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Amendement de M.
Manuel Donzé
(Dépôt)

« 2.3 Acquisitions prévues pour l'année 2017
Sécurité et économie (p. 4)
Un bus de transport pour transport de troupes et maintien de l'ordre (...) Totalisant 67'000 km au compteur : CHF 60'000.-

Protection civile (p. 5)
Un véhicule tracteur tout terrain (...). Totalisant 66'645 km au compteur : CHF 50'000.-
Un véhicule tracteur tout terrain (...) Totalisant 65'757 km au compteur : CHF 50'000.-
Un fourgon tôle 1 côté (...) Totalisant 11'000 km au compteur : CHF 62'000.-

Service de l'électricité (p. 11)
Un petit fourgon 3 places assises (...) Totalisant 72'132 km au compteur : CHF 27'800.-

Service multimédia (p. 11)
Un break (...) Totalisant 92'798 km au compteur : CHF 23200.-

Service commercial (p. 11)
Un bus de transport de personnes(...) Totalisant 70'000 km au compteur CHF 32'400.-
».

Discussion s/A° Donzé M. Fabrice Moscheni (PLC) ; M. Alain Hubler (EàG) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Manuel Donzé (CPV) ; M. Cédric Fracheboud (PPLC) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote s/A° Donzé Le Conseil, par une dizaine de oui, une majorité de non, et 4 abstentions **refuse** l'amendement de M. Donzé.

Discussion s/directions Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) ; M. Robert Joosten (Soc.).

Vote s/conclusions Le Conseil, par majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2017, un crédit de CHF 7'127'600.– pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir ;
3. d'autoriser une contribution de CHF 200'000.– du Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE), afin de prendre en charge le surcoût lié à l'achat du premier camion-poubelle électrique.

**Rapport s/Préavis
N° 2016/60**

Crédits-cadres annuels 2017. Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic. Renouvellement et extension des réseaux des collecteurs publics et de distribution d'eau, et échanges périodiques des systèmes de comptage. Renouvellement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels et échange périodique des systèmes de comptage. Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Entretien de surfaces privées communales.

Rapporteur : M. Stéphane Wyssa (PLR)
[pour la commission des finances]

Discussion M. Jean-Christophe Birchler (CPV) ; M. Romain Felli (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels ; M. Pierre Ethenoz (PLR).

Vote s/conclusions Le Conseil, par une majorité de oui, et 5 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 32'420'000.– pour l'entretien constructif et l'adaptation de la voirie, le renouvellement et l'extension du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour l'entretien de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des finances et de la mobilité, de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, de la Direction de la sécurité et de l'économie et celle de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Préavis
N° 2016/61

Crédits supplémentaires pour 2016 (2^e série)

Rapporteur : M. Pierre Ethenoz (PLR)
[vice-président de la commission des finances]

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit décide.

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2016, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	CHF	<i>Revenus de fonctionnement</i> CHF
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires	<u>9'226'100.–</u>	<u>8'140'500.–</u>
B. Autorisations d'achats		<i>Recettes</i>
Total des crédits supplémentaires	<u>1'329'500.–</u>	<u>11'600.–</u>
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		<i>Recettes d'investissement</i>
Total des crédits complémentaires	<u>0.–</u>	<u>0.–</u>

Rapport s/Préavis
N° 2016/56

Crédit-cadre 2017-2021 (législature 2016-2021) pour l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution électrique.

Rapporteur : M. Jean-Pascal Gendre (PLR)
[remplacé à la tribune par : M. Matthieu Carrel (PLR)]

Discussion

Mme Géraldine Bouchez (Les Verts).

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 68'143'000.-, destiné à financer les travaux de renouvellement du réseau électrique des SIL pour la période 2017-2021 (législature 2016-2021) ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissement ainsi que les prestations de personnel internes relatives à ces investissements.

Rapport s/Préavis
N° 2016/54

Métamorphose. Plan partiel d'affectation « Écoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 ». Projet routier lié au PPA.
Création des dessertes internes.

Rapporteur : M. Benoît Gaillard (Soc.)

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Jean-Christophe Birchler (CPV) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Philippe Ducommun (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Discussion s/PPA

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n° 3

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/concl. n° 4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/concl. n° 5	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
Vote s/concl. n° 6	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve la conclusion n° 6 de la commission.
Vote s/concl. n° 7	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 7 de la commission.
Vote s/concl. n° 8	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 8 de la commission.
Vote s/concl. n° 9	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 9 de la commission.
Vote s/concl. n° 10	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 10 de la commission.
	Ce faisant, le Conseil décide.
	<ol style="list-style-type: none">1. d'amender le règlement du PPA en modifiant l'article 21 « Hauteur » alinéa 1 comme suit : <i>« La hauteur maximale des constructions, non comprises les superstructures techniquement indispensables, réduites au minimum nécessaire <u>et architecturalement bien intégrées</u> (cheminées, ventilations, garde-corps, ascenseurs, installations solaires, etc.), est calculée hors tout et fixée de la manière suivante [...] » ;</i>2. d'adopter, comme fraction du Plan général d'affectation, le plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » délimité au nord par le Service des automobiles et de la navigation (parcelle n° 2568), au sud par le parking du Vélodrome, à l'ouest par le chemin des Bossons, et à l'est par la route des Plaines-du-Loup tel qu'amendé ;3. d'abroger du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;4. d'approuver les conclusions du rapport d'impact sur l'environnement, première étape et la décision finale y relative, telles qu'elles figurent au chapitre 5 du préavis ;5. d'approuver le projet routier lié au PPA 1 conformément au plan dressé pour enquête publique en date du 8 mars 2016 et tel que décrit au chapitre 6 du présent préavis ;6. d'approuver les réponses de la Municipalité à l'opposition et aux trois interventions déposées pendant l'enquête publique ;7. de donner à la Municipalité les pleins pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;8. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;9. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget du Service de l'urbanisme, rubrique n° 4300.0.331.0, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 7 des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;

10. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période.

**Rapport sur
postulat**

de M^{me} Myrèle Knecht et consorts :

« Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine du bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand »

Rapporteur: M. Roland Philippoz (Soc.)

Discussion

Mme Caroline Alvarez (Soc.) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Alix Olivier Briod (PLR) ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; M. Sébastien Kessler (Soc.) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 47 oui, 18 non et 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Rapport-
préavis N° 2016/26**

Réponse au postulat de M^{me} Anna Zürcher

« Les poubelles rotent, les Lausannois toussent ! Pour un vrai plan d'action en faveur de rues plus propres »

Rapporteuse : Mme Alice Genoud (Les Verts)

Discussion

M. Alain Hubler (EàG) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; Mme Sarah Neumann (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Christophe Birchler (CPV) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote s/conclusions

Le Conseil, par 47 oui, 9 non et 11 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit décide.

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M^{me} Anna Zürcher « Les poubelles rotent, les Lausannois toussent ! Pour un vrai plan d'action en faveur de rues plus propres »

Clôture

La séance est levée à 22 h 05.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....